



93

Nos Repères revendicatifs



Voie professionnelle



Enjeu de classe, l'enseignement professionnel est l'objet de luttes syndicales dans lesquelles la CGT joue un rôle important. C'est au lendemain de la seconde Guerre Mondiale que l'enseignement d'un métier à l'Ecole s'imposera au sein d'un système public de formation.

Les lycées professionnels constituent un dispositif de formation riche de potentialités. Les diplômes professionnels sont régulièrement renouvelés. L'enseignement professionnel et ses personnels connaissent des conditions de travail dégradées. Le lycée professionnel concentre objectivement la difficulté scolaire, éducative et sociale.

Dans cette synthèse des repères revendicatifs réactualisés, la CGT Educ'Action porte le projet d'un enseignement professionnel exigeant, qualifiant, polyvalent et diplômant pour tou-tes les élèves. Les élèves n'ont pas besoin de plus d'entreprise mais au contraire de plus d'école.



- 1. LA CGT PORTE UNE SCOLARITÉ OBLIGATOIRE JUSQU'À 18 ANS ET UNE ALLOCATION D'ÉTUDES POUR L'ENSEMBLE DES LYCÉEN·NES.**
- 2. ELLE EXIGE LE RETRAIT TOTAL DE LA REFORME DU LYCÉE PROFESSIONNEL DE 2023 QUI ORGANISE LE DÉMANTÈLEMENT DE LA VOIE PRO, SA PRIVATISATION RAMPANTE, LA FERMETURE DE NOMBREUSES FORMATIONS, NOTAMMENT DANS LES FILIÈRES TERTIAIRES CONDAMNANT LES ÉLÈVES À DES ORIENTATIONS CONTRAINTES, EN PARTICULIER DANS LE 93. ELLE AURA ÉGALEMENT COMME CONSÉQUENCE BRUTALE LA MISE EN PLACE D'UN PLAN SOCIAL D'AMPLEUR AINSI QUE DE NOMBREUSES RECONVERSIONS FORCÉES ET INADAPTÉES.**
- 3. LA CGT REVENDIQUE LE MAINTIEN DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL SOUS STATUT SCOLAIRE DANS LE CADRE DU SERVICE PUBLIC D'EDUCATION NATIONALE.**
- 4. LA CGT S'OPPOSE AU DÉVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE AU DÉTRIMENT DE LA FORMATION INITIALE SOUS STATUT SCOLAIRE. LA FORMATION PROFESSIONNELLE DOIT RESTER QUALIFIANTE ET MENER AU DIPLÔME. ELLE DOIT ALLER BIEN AU-DELÀ DE LA SIMPLE ADAPTATION AU POSTE DE TRAVAIL. OR L'APPRENTISSAGE NE RÉPOND À AUCUN DE CES ENJEUX. PAR AILLEURS L'APPRENTISSAGE RESTE UNE VOIE DE FORMATION DISCRIMINATOIRE ET**

INÉGALITAIRE, PUISQUE LE PATRON CHOISIT SON APPRENTI, ALORS QUE L'ACCUEIL DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES PUBLICS EST OUVERT À TOUS.

5. LA CGT EXIGE **UN VÉRITABLE PLAN D'URGENCE** POUR LA VOIE PROFESSIONNELLE EN TERME DE MOYENS ET DE POSTES

6. LA CGT **REFUSE LE PROJET DE RÉCUPÉRATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE PAR LE PATRONAT**. LES DIPLÔMES ET TITRES, DONT LES OBJECTIFS ET CONTENUS SONT ÉLABORÉS PARITAIREMENT, DOIVENT ÊTRE LA BASE DE LA RECONNAISSANCE DES QUALIFICATIONS. CETTE RECONNAISSANCE DOIT TROUVER SA TRADUCTION DANS LA CLASSIFICATION ET DONC DANS UNE GRILLE DE SALAIRE.

7. LA CGT EXIGE **LA SUPPRESSION DE LA RÉFORME DU BAC PRO 3 ANS**. ELLE A CONDUIT À UNE DÉVALORISATION DES DIPLÔMES DÉLIVRÉS PAR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL.

8. LA CGT EXIGE **L'ABROGATION DE LA RÉFORME BLANQUER DE « TRANSFORMATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE »** QUI A SUPPRIMÉ UN TRIMESTRE DE COURS POUR NOS ÉLÈVES. NOUS EXIGEONS L'ABROGATION DES DISPOSITIFS DE CO-INTERVENTION ET DE CHEF-D'OEUVRE POUR RESTITUER DES HEURES DISCIPLINAIRES AUX ÉLÈVES.

9. **NOUS CONTESTONS LA LABÉLISATION « CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS »**, DE MÊME QUE NOUS CONTESTONS CELLE DE « **LYCÉE DES MÉTIERS** », QUI A CONDUIT À SPÉCIALISER DES ÉTABLISSEMENTS ET À RÉDUIRE LA DIVERSITÉ DE L'OFFRE DE FORMATION DE PROXIMITÉ. CE PROCESSUS PERMET, AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX D'ENSEIGNEMENT (EPL), UNE CONCURRENCE ENTRE LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE SOUS STATUT SCOLAIRE ET CELLE SOUS STATUT D'APPRENTISSAGE.

10. **LA CGT EST OPPOSÉE À LA LOGIQUE DE CONTRACTUALISATION (CONTRATS D'OBJECTIFS) CAR ELLE MET LES ÉTABLISSEMENTS EN CONCURRENCE ET CONDITIONNE LES MOYENS OCTROYÉS** À DES OBJECTIFS QUI VONT À L'ENCONTRE DE L'INTÉRÊT DES JEUNES ET DÉTÉRIORENT LES CONDITIONS DE TRAVAIL.

11. LA CGT REVENDIQUE QU'AUCUNE CLASSE EN LYCÉE PRO **NE DÉPASSE 20 ÉLÈVES**.

12. LA CGT EXIGE **LES MOYENS DE VRAIMENT LUTTER CONTRE LE DÉCROCHAGE EN BAC PRO**. CELA EXIGE, ENTRE AUTRES, UNE FORTE RÉDUCTION DES PÉRIODES EN ENTREPRISE, UNE VÉRITABLE RÉDUCTION DES EFFECTIFS EN ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL, DES

MOYENS POUR LE SUIVI DE TOUS LES ÉLÈVES ET DE VRAIES POSSIBILITÉS DE PASSERELLES ET D'ORIENTATION À CHAQUE ÉTAPE DU BAC PRO.

13. **LA CGT REVENDIQUE L'ARRÊT DE LA HIÉRARCHISATION DES VOIES DE FORMATION** : LE LYCÉE GÉNÉRAL, LE LYCÉE TECHNOLOGIQUE ET LE LYCÉE PROFESSIONNEL DEVANT CONSTITUER DES CHOIX ÉGALEMENT QUALITATIFS POUR LES ÉLÈVES, ET NON UNE STIGMATISATION OU UNE RELÉGATION DE FAIT DES ÉLÈVES DE LYCÉES TECHNOLOGIQUES OU ENCORE PLUS DE LYCÉES PROFESSIONNELS.
14. LA CGT EST ATTACHÉE À CE QUE LES PROGRAMMES DE L'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL DANS LA VOIE PROFESSIONNELLE S'ASSIGNENT **LES MÊMES OBJECTIFS QUE CEUX DES AUTRES VOIES** (CONSTRUCTION DE SAVOIRS, DE CULTURE...).
15. LA CGT DEMANDE QUE LES ÉLÈVES AYANT CHOISI LA VOIE PROFESSIONNELLE **BÉNÉFICIENT DE LA FORMATION HUMANISTE ET CITOYENNE** DUE À TOUT-E-S LYCÉEN-NE-S. ELLE EXIGE UN ENSEIGNEMENT DE LA PHILOSOPHIE EN LYCÉE PROFESSIONNEL.
16. LA CGT DEMANDE QUE TOUS LES JEUNES REÇOIVENT **UNE FORMATION SUR LE DROIT DU TRAVAIL**.
17. LA CGT RÉCLAME **UNE VÉRITABLE RECONNAISSANCE DU TUTEUR EN ENTREPRISE**, PAR LA MISE EN PLACE D'UNE FORMATION ET LA RECONNAISSANCE DU TRAVAIL DEMANDÉ.
18. PARCE QU'ILS CONSTITUENT UNE REMISE EN CAUSE DU CARACTÈRE NATIONAL DES DIPLÔMES, **LA CGT REVENDIQUE LA SUPPRESSION DES CCF**.
19. LA CGT REVENDIQUE QU'IL N'Y AIT **AUCUNE SORTIE DU SYSTÈME SCOLAIRE SANS QUALIFICATION**, AU MINIMUM CELLE DU CAP OU DU BEP, DIPLÔMES DE NIVEAU V ; LA POSSIBILITÉ POUR TOUS LES ÉLÈVES DE LA VOIE PROFESSIONNELLE D'ACCÉDER À UN DIPLÔME DE NIVEAU IV, LE BACCALAURÉAT , À UNE POURSUITE D'ÉTUDES VERS UN NIVEAU III ET/OU II.
20. LA CGT DEMANDE QUE LE DISPOSITIF D'**ÉLABORATION DE LA CARTE DES FORMATIONS** **SOIT OUVERT UNIQUEMENT À L'ENSEMBLE DES ACTEURS SOCIAUX PUBLICS** ET RÉPONDE À UNE CONCERTATION COLLECTIVE.